



## Fumigene contre puce sans mise en garde du propriétaire

Par **Sirnael**, le **03/09/2019** à **12:51**

Bonjour,

Ma propriétaire a mis ce matin un fumigène contre les puces dans une cave de l'immeuble, cependant cette pièce n'étant pas étanche la fumée s'est propagée dans l'immeuble, jusqu'à déclencher notre alarme anti incendie et nous réveiller, nous avons vu qu'il y avait de la fumée dans le hall d'entrée, donc nous avons appelé les pompiers direct. Enfin nous apprenons qu'elle nous a laissé un message vocal pour nous prévenir?

Depuis cela avec ma compagne nous avons des maux de tête et le circuit respiratoire irrité, pouvons nous porter plainte pour mise en danger d'autrui ?